

Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse

### **Petite enfance**

Compte tenu de l'absence de places dans les garderies francophones, quelles sont vos propositions pour améliorer l'accès à des services de garde en français pour les familles francophones ?

*Le NPD sait que l'implémentation de services de gardes abordables et universels est l'investissement le plus judicieux que nous puissions faire pour notre avenir et notre économie.*

*Nous sommes conscients que la demande pour des services de garde abordables est très grande, particulièrement dans les communautés en situation de minorité linguistique. Nous nous assurerons que le financement fédéral des services de garde crée des places en priorité dans les régions francophones à faible niveau de service.*

Est-ce que votre parti va appuyer et soutenir le financement aux collèges et universités francophones en situation minoritaire pour les programmes de formation pour les services d'apprentissage et de garde pour les jeunes enfants francophones ?

*Le NPD s'assurerait de travailler de concert avec les provinces pour que les collèges et les universités reçoivent le soutien nécessaire pour améliorer l'accès à la formation en éducation de la petite enfance. Nous nous engageons à augmenter ces appuis pour s'assurer que les garderies puissent offrir des places dans la langue de leur choix.*

### **Immigration francophone**

Que comptez-vous faire pour inverser la tendance à la baisse du poids démographique des francophones en Nouvelle-Écosse, actuellement de 2,9 % par rapport à 5 % en 1971 ?

*Le NPD reconnaît que l'immigration est essentielle pour le développement et la vitalité de notre francophonie. Il est primordial d'établir des cibles ambitieuses afin de non seulement freiner la baisse du poids démographique, mais de la renverser. Nous nous engageons à soutenir les communautés francophones hors du Québec en établissant les cibles d'immigration à 12 % de nouveaux arrivants francophones, ce qui représente une augmentation par rapport à l'objectif de 8,5 % fixé par le gouvernement, qui n'est pas à la hauteur des attentes.*

Comment envisagez-vous d'encourager l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse pour soutenir la croissance de la communauté et aider à combler le besoin de services en français dans la province ?

*Le NPD s'engage à collaborer avec les communautés francophones et acadiennes afin de revoir les stratégies de promotion de l'immigration*

## Réponse du NPD

*francophone. Il est essentiel d'octroyer les ressources nécessaires aux communautés pour que celles-ci puissent jouer un rôle actif dans la promotion et le recrutement. Nous allons également mieux soutenir les efforts de recrutement dans les pays francophones, et revoir les voies d'accès à la résidence permanente afin de faciliter l'immigration francophone.*

### **Appui aux organismes communautaires francophones en situation minoritaire**

Comment prévoyez-vous soutenir financièrement les organismes francophones en situation minoritaire, tels que la FANE, pour qu'ils continuent leur travail important?

*Le NPD s'engage à continuer et améliorer l'appui du fédéral aux organismes francophones en situation minoritaire afin d'appuyer leur travail visant à préserver la langue et la culture française.*

### **Accès à des services en français de qualité**

Comment le gouvernement fédéral doit-il aider la province à offrir des services en français de manière plus efficace et accessible à ses citoyens francophones ?

*Le NPD s'engage à collaborer avec les provinces et les territoires pour faire en sorte que tous les Canadiens bénéficient des services publics dont ils ont besoin dans la langue officielle de leur choix. Pour appuyer cette démarche, les fonds alloués à l'avenir par le gouvernement fédéral dépendront du respect des exigences en matière de bilinguisme, de sorte que les services publics soient accessibles à tous, quelle que soit la langue de leur choix.*

### **Programme de contestation judiciaire**

Le programme de contestation judiciaire a joué un rôle clé dans l'obtention de droits pour les communautés francophones. Êtes-vous en faveur du maintien et du renforcement de ce programme pour soutenir les droits des francophones en situation minoritaire ?

*Le NPD est en faveur du maintien et du renforcement du programme de contestation judiciaire. Nous appuyons également son inscription dans la loi, ainsi qu'un financement accru afin d'élargir le programme, afin de protéger davantage de personnes.*

Cordialement,  
L'équipe du NPD